



L'éducation et la formation professionnelles (EFP) en République tchèque

Atouts, défis à relever et recommandations

ATOUTS

Le système d'EFP de la République tchèque présente un certain nombre d'atouts :

- Le niveau scolaire moyen des jeunes de 15 ans mesuré par les tests PISA est bon.
- La majorité des élèves mène à bien ses études secondaires de deuxième cycle ; le taux d'abandon à ce niveau se situe au-dessous de la moyenne OCDE.
- La République tchèque dispose d'une base de données impressionnante sur les résultats de l'enseignement en termes de formation et d'accès à l'emploi ; c'est l'une des meilleures qu'ait vues l'équipe de l'OCDE.
- Plusieurs réformes ont été mises en route récemment, avec notamment la création d'un nouveau système de certification, l'introduction d'un examen national normalisé dans les filières de l'apprentissage, le lancement d'une grande initiative en matière de formation des adultes et l'adoption de nouveaux outils en matière d'orientation professionnelle.
- Les pouvoirs publics cherchent activement à stimuler la participation des partenaires sociaux à l'EFP. Les Conseils sectoriels sont un bon exemple de concertation entre partenaires sociaux et décideurs.

DÉFIS À RELEVER

- Les résultats des élèves et la qualité de l'enseignement dans les filières de l'apprentissage (*střední odborné učiliště – SOU*) sont faibles par rapport aux filières générales et techniques (*střední odborné školy - SOS*) conduisant à l'examen de la maturita.
- La gouvernance de l'EFP du deuxième cycle du secondaire au niveau régional n'est pas dotée des mécanismes de transparence et de responsabilisation capables d'assurer la convergence entre la demande du marché de l'emploi et le choix des élèves, et de garantir des normes de qualité sur tout le territoire.
- L'offre de formation varie très fortement d'un secteur et d'un établissement à l'autre du point de vue des effectifs scolaires, de la durée et de la qualité. La participation des entreprises à la formation en entreprise est faible.
- Le système institutionnel visant à faire participer les partenaires sociaux à l'EFP est morcelé. La consultation des partenaires sociaux n'est pas systématique dans tous les domaines.
- La formation initiale et continue des conseillers d'orientation du deuxième cycle du secondaire met l'accent sur la pédagogie et la psychologie plutôt que sur l'orientation professionnelle. En milieu scolaire, les conseillers assurent simultanément l'orientation professionnelle, des tâches d'enseignement dans diverses matières et une activité de conseil auprès des élèves confrontés à des problèmes personnels ou à des difficultés scolaires.
- L'orientation professionnelle relève de deux ministères : le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports et le ministère du Travail et des Affaires sociales, ce qui contribue au manque d'homogénéité du système.

RECOMMANDATIONS

1. Améliorer l'enseignement et évaluer systématiquement le niveau de la formation générale dans les filières de l'EFP, notamment les programmes d'apprentissage. Les aides ciblées doivent bénéficier aux élèves les plus faibles.
2. Améliorer en qualité et en volume l'orientation professionnelle dans l'enseignement de base :
 - En séparant l'activité de conseil de l'orientation professionnelle, cette dernière étant confiée à un « conseiller carrière ».
 - En privilégiant l'orientation professionnelle et en introduisant davantage de flexibilité dans la formation initiale des « conseillers carrière » tout en facilitant l'accès à une formation continue de bon niveau pour le personnel en place.
 - En diversifiant l'offre de services d'orientation professionnelle.

À terme, des réformes similaires devraient être mises en place pour l'orientation professionnelle dans le deuxième cycle du secondaire.

3. Fixer des procédures claires et des critères transparents pour l'élaboration des plans régionaux d'éducation. Il s'agit de mieux associer les employeurs et de donner davantage de poids aux préférences des élèves dans la planification des contenus proposés dans le deuxième cycle du secondaire.
4. Améliorer systématiquement en volume et en qualité la formation en entreprise au niveau de l'apprentissage et de l'enseignement technique grâce par la création d'un cadre national de formation en entreprise. Ce cadre devrait prévoir des incitations ciblées à l'intention des établissements, des employeurs et des élèves, mais aussi des normes nationales pour la formation en entreprise, étayées par un dispositif efficace d'assurance qualité.
5. Mettre en place une évaluation normalisée couvrant les composantes pratiques des enseignements techniques.
6. Les employeurs et les syndicats doivent s'impliquer davantage dans l'EFP. Il conviendrait d'envisager à cette fin une simplification et une rationalisation des dispositifs incitant à la mobilisation des partenaires sociaux, avec notamment un renforcement et une définition plus précise des attributions des instances correspondantes.

POUR EN SAVOIR PLUS

L'éducation et la formation professionnelles (EFP) remplit une fonction économique essentielle en contribuant à l'amélioration des qualifications des jeunes et à leur insertion sur le marché du travail et en leur permettant d'acquérir des qualifications techniques de qualité. Mais l'EFP a été ces dernières décennies une composante négligée de l'éducation initiale. En effet, les efforts de réforme ont surtout porté sur l'école et l'enseignement supérieur.

L'examen de l'OCDE sur les politiques d'éducation et de formation professionnelles, *Apprendre pour le monde du travail*, se compose de travaux d'analyse et d'examens individuels par pays et il vise à aider les pays à améliorer la réactivité de leurs systèmes d'EFP face aux besoins du marché du travail.

[Learning for Jobs, OECD Reviews of Vocational Education and Training Policies, Czech Republic \(OCDE, 2010\)](#) a été publié en janvier 2010. Le rapport évalue les principaux défis auxquels le système d'éducation professionnelle et technique est confronté et il présente un ensemble de six recommandations liées entre elles. Pour chaque recommandation, il décrit le défi à relever, la recommandation proprement dite, les arguments correspondants et les problèmes de mise en oeuvre.

De plus amples informations concernant l'examen des politiques et les rapports sur les systèmes d'EFP dans d'autres pays sont disponibles sur le site Web de l'OCDE, à l'adresse www.oecd.org/edu/learningforjobs